



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 0 8 / 1 1 / 2 0 2 3

Dossier complet le : 0 8 / 1 1 / 2 0 2 3

N° d'enregistrement : 2023_7549

1 Intitulé du projet

Projet de construction d'une zone résidentielle sur la commune de Saint-Quentin (02)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

OGN PROMOTION

Raison sociale

N° SIRET

8 1 5 3 6 8 1 7 0 0 0 0 1 6

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

GASTAL-NOLESINI

Prénom(s)

OLIVIER

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
39.b) Opérations d'aménagement dont le terrain d'assiette est compris entre 5 et 10 ha, ou dont la surface de plancher sup à 10 000 m ² .	182 logements plus un local d'activité pour un total de 12 396 m ² SDP

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Les travaux de construction de 62 maisons individuelles et 120 logements collectifs plus un local d'activité sur la commune de Saint-Quentin.

La construction donnera rue du docteur Cailleret et chemin d'Harly à Saint Quentin.

D'une superficie de 27 318 m², le terrain destiné à recueillir les futurs logements sera aménagé comme suit :

- Emprise bâti et associé : 12 396m²;
- Surface voirie, parkings, piétonnier : 6 881 m²;
- Surface des espaces verts : 8 041 m².

Les places de stationnement du projet seront disposées le long de voirie. Le stationnement est constitué de 173 places dont 12 places réservées aux handicapés pour les logements collectifs.

Les maisons T4 ont chacune leurs places de stationnement (2 places par maison soit 48).

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est d'offrir un panel varié de logements sur le territoire de Saint-Quentin par l'aménagement d'une zone résidentielle.

Le foncier sera décomposé en 3 parties : une partie accueillant un bâtiment de 18 logements collectifs + un local d'activité en front à rue sur le chemin d'Harly. Une autre plus en retrait avec un bâtiment plus important (de 102 logements), un parking aérien de 113 places, un local vélo annexe et des espaces végétalisés aux abords (jardins privés et espaces communs avec cheminements piétons) et une dernière avec un ensemble de 62 maisons avec jardins privés.

Le terrain comportera 178 arbres de hautes tiges nouvellement plantés organisés sous forme d'alignements et de petits ensembles.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les dépôts pollués du terrain seront excavés et acheminés en filière adaptée.

Les défrichements puis les terrassements seront alors réalisés afin d'aménager le site de projet.

Les surfaces destinées à recevoir des pelouses seront constituées de 0,30 m de terre végétale au minimum puis engazonnées.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Les eaux pluviales seront acheminées vers un bassin d'infiltration. Les eaux usées seront acheminées vers le réseau d'assainissement chemin d'Harly et vers la rue du docteur Cailleret.

L'accès au site se fera via la rue du docteur Cailleret et le chemin d'Harly.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire
Dossier Loi sur l'eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie du site	27 318 m ²
Emprise bâtie	12 396 m ²
Surface voirie, parkings et piétonnier	6 881 m ²
Surface espace vert	8 041 m ²
Places de stationnement	221 places

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 5 Voie : Chemin d'Harly

Lieu-dit :

Localité : Saint-Quentin

Code postal : 0 2 1 0 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Saint-Quentin

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLUI approuvé le 23 mars 2022.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Deux ZNIEFF de type I et de type II sont identifiés à 130 mètres au nord: - Haute et moyenne vallée de la Somme entre Croix-Fonsommes et Abbeville; - Marais d'Isle et d'Harly.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'étude est localisé à proximité de la Réserve Naturelle Nationale des Marais d'Isle (FR3600058).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par une zone tampon de 30 m relative à la rue de Guise classée en nuisance sonore de catégorie 4. Seule la partie sud du site est concernée par cette nuisance.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun monument historique ou site patrimonial remarquable n'est identifié à proximité du projet.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone humide n'a été identifiée sur le site de projet (cf: étude de détermination de zone humide).
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Deux PPRN sont présents sur la commune : PPRi Vallée de la Somme et PPR Mouvement de terrain Harly, Gauchy et Saint-Quentin
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI approuvé le 02 août 2012 PPRM approuvé le 24 mars 2015
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les résultats d'analyses ont mis en évidence une bonne qualité des terres dans l'ensemble, avec quelques anomalies ponctuelles en ETM, HCT, HAP et un bruit de fond en HAP et sélénium. L'ensemble des échantillons pourront être évacués en installation de stockage de déchets inertes, excepté PG2 (0-1) qui devra être évacué en ISDI+.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun captage ou périmètre de protection associé néanmoins un captage se situe à seulement 900 mètres. La commune est concernée par une Aire d'Alimentation de Captage (l'AAC d'Harly) localisée à 800 m à l'est.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une zone Natura 2000 est identifiée à proximité du site: Le Marais d'Isle à 432 mètres.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet entraînera des prélèvements d'eau (27 300 m ³ /an).
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les dépôts sur le site seront évacués en filière adaptée.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera raccordé au réseau d'eau potable et au réseau d'assainissement.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Selon l'étude écologique, les impacts sont faibles à modérés (cf étude écologique)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est une friche urbaine. Elle est occupée par des fourrés.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun risque technologique n'est identifié sur le site de projet.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun risque naturel n'est identifié sur le site de projet.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera des déplacements néanmoins le site est desservi par les transports en commun.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est à vocation d'habitats.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seule la phase de travaux peut entraîner des vibrations. En phase d'exploitation aucune vibration n'est attendue.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'éclairage public sera installé le long des voiries.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'éclairage public a un impact faible sur le projet.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux pluviales interceptées seront infiltrées.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales seront infiltrées. Les eaux usées seront dirigées vers le réseau d'assainissement.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux usées engendrées seront envoyées au réseau d'assainissement communal.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La production de déchets recyclables (cartons, emballages, plastiques et bio déchets...) sont à prévoir. Ces déchets sont acheminés en plateforme régionale afin d'être traités par un prestataire.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est inclus en zone urbaine et ne portera pas atteinte au paysage communal.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La friche sera aménagée en zone résidentielle.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun impact transfrontalier n'est attendu.

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Non concerné

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet prévoit :

- Évacuation des dépôts pollués;
- Apport de 30 cm de terres végétales au sein des espaces verts;
- l'aménagement de 8041 m² d'espaces verts;
- des cheminements piétons sont prévus;
- infiltration des eaux pluviales;
- implantation à proximité d'un arrêt de bus.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les enjeux du projet ayant été identifiés des mesures adéquates seront apportées lors de l'aménagement du projet. Ces mesures permettront ainsi d'éviter, de réduire et compenser les effets du projet. Ainsi il ne semble pas nécessaire de réaliser une étude environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Notice explicative	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Étude de détermination de zone humide	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Étude écologique	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Etude de pollution DERKA	<input checked="" type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

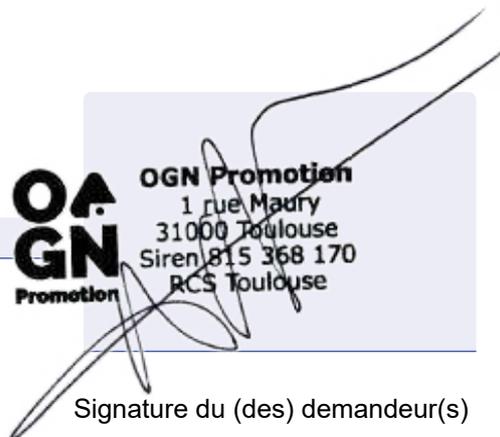
Prénom

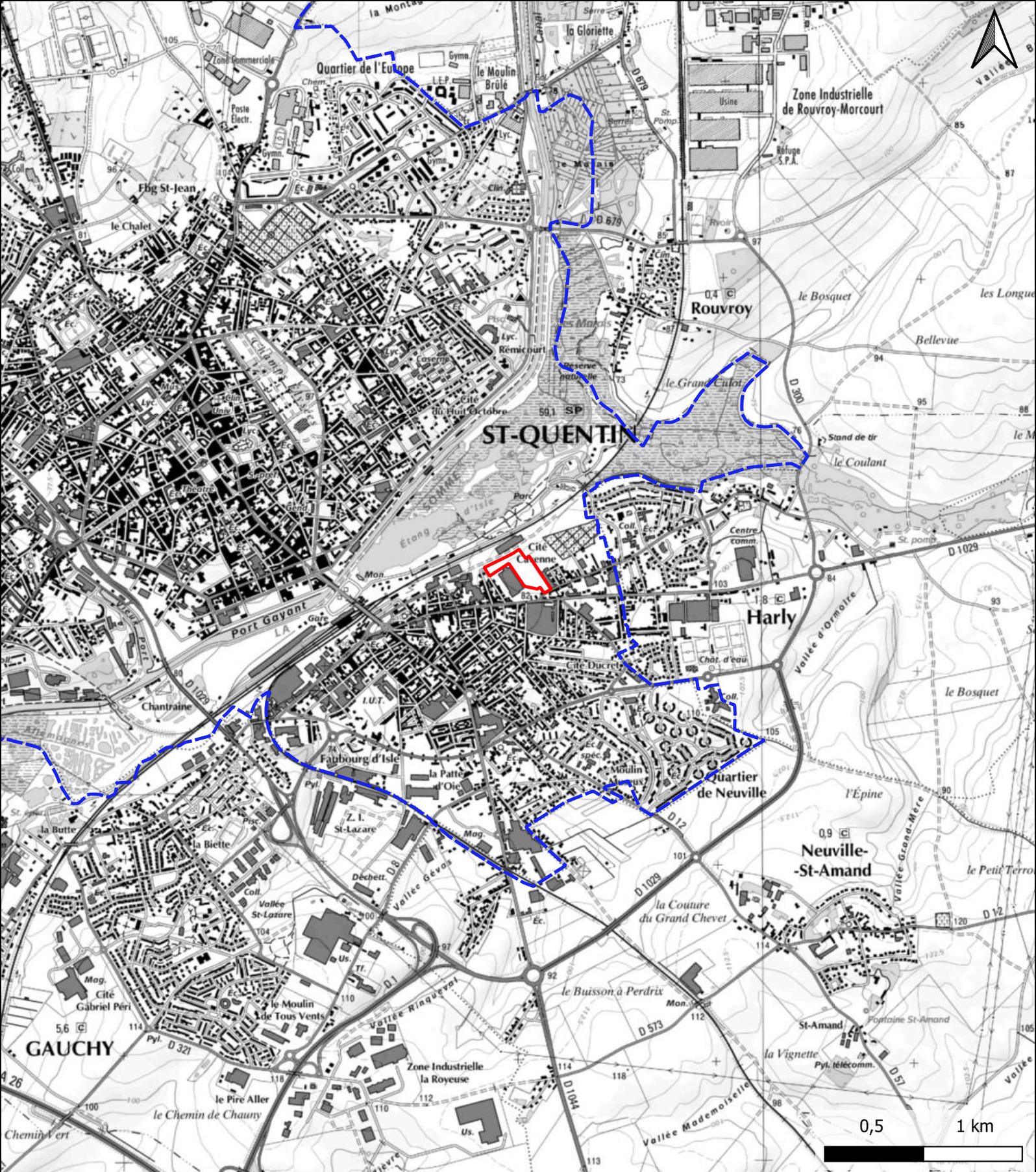
Qualité du signataire

À

Fait le / /

**OGN Promotion**
1 rue Maury
31000 Toulouse
Siren 815 368 170
RCS Toulouse


Signature du (des) demandeur(s)



Localisation de la ZIP (1 : 25 000)

Légende

- Limites communales de Saint-Quentin
- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)



Photographies des abords du site

Légende

- Limite communale de Saint-Quentin
- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)



 Arbres ajoutés (130)



OGN Promotion
 Construction de 62 logements individuels et 120 collectifs plus 1 local d'activité
 5 à 15 chemin d'Harly, 02100 SAINT-QUENTIN

MOA OGN Promotion
 1 rue Maury
 31000 TOULOUSE - o.gatal@ognpromotion.fr T +33 6 82 83 87 02

arch blaqa ARCHITECTURES
 38 rue Roger Salegras
 59260 HELLEMES - LILLE Métropole www.blaqa.fr - contact@blaqa.fr T +33 3 20 21 99 77

Partenaires / Consultants

BE structure	BETTEC 623 Zone parte du Quercy 47500 MONTAIGRAL - contact	T +33 5 53 40 92 92
BE thermique	ABM Energie 20 Av. Léonard de Vinci 31880 LA SALVETAT-SAINT-GILLES - contact	T +33 5 62 13 00 50
BE VRD	P2L Ingénierie 131 rue des Bourrelers, ZA Connect 59320 HALESNES-LEZ-HAUBOURDIN - courriel@p2l-ingenierie.fr	T +33 3 20 95 99 26
bureau de contrôle	APAVE (Nord Ouest) 340 Av. de la Marne 59700 MARCQ-EN-BAROEUL - contact	T +33 3 20 42 76 42
CSPS	APAVE (Nord Ouest) 340 Av. de la Marne 59700 MARCQ-EN-BAROEUL - contact	T +33 3 20 42 76 42

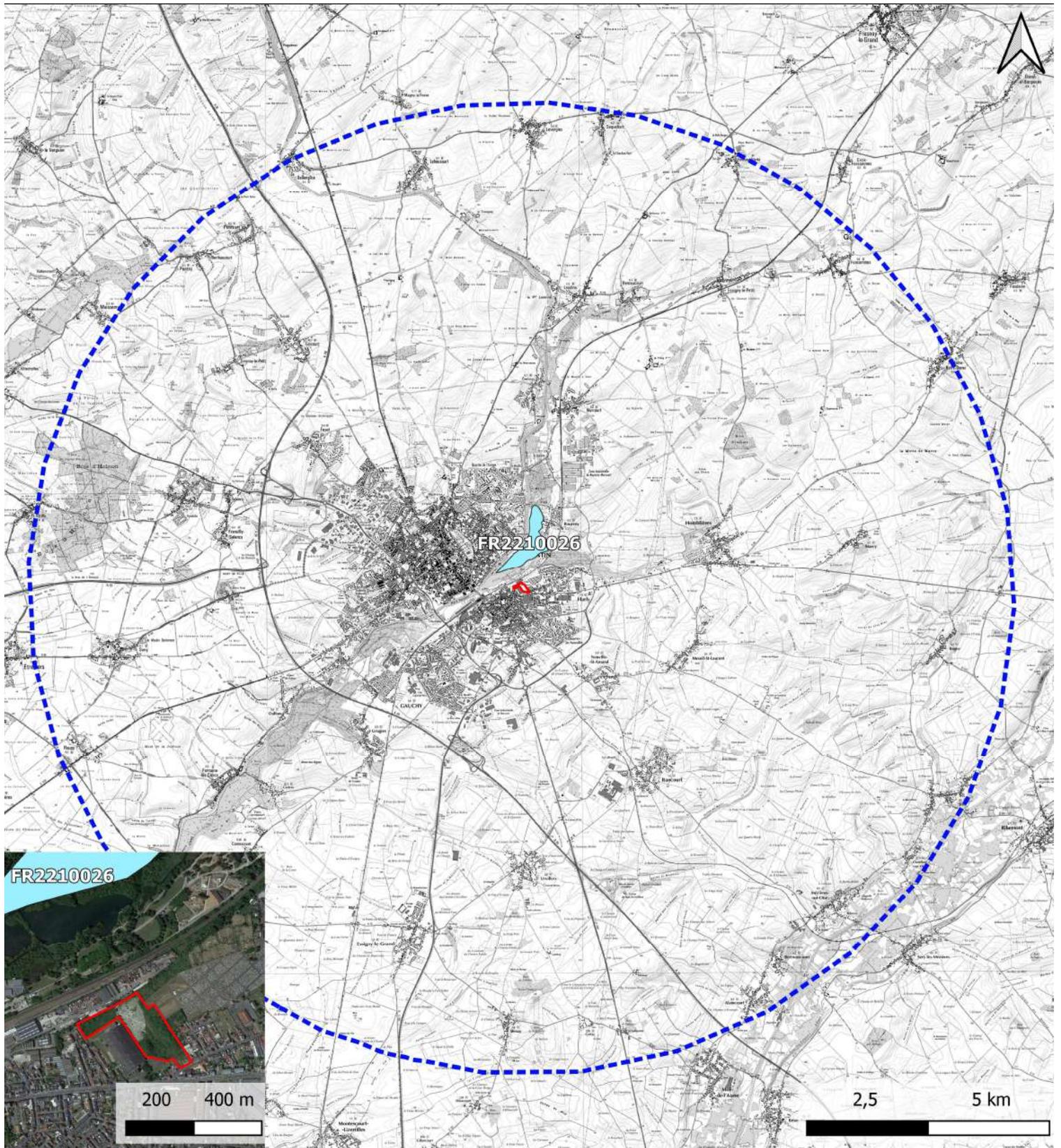
Phase	Document	Plan Masse				
714	PC2.1	indice	Date	Echelle	Origine	dessin
			oct.2023	1/500e	ARCH	dp
						



Abords du site

Légende

-  Limite communale de Saint-Quentin
-  Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)



Localisation des zones NATURA 2000

Légende

Site d'étude

- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
- Aire d'étude éloignée (10 km)

Zone Natura 2000

- Zone Spéciale de Conservation (ZPS)
- FR2210026 - Marais d'Isle